

LES ZONES ORGANISÉES D'ACCÈS AUX SOINS TRANSFRONTALIERS : ÉTAT DES LIEUX

Analyse chiffrée du flux de patients des sept ZOAST
de la frontière franco-belge en 2019 et 2021

Flux de patients ZOAST (FR&BE) – discussions et résultats

Introduction	4
Résultats	5
1. Constat du volume de soins prodigués à des français dans les hôpitaux belges dans le cadre des Conventions ZOAST	5
1.1. Méthodologie belge	5
1.2. Données du versant Belge	6
Figure 1 : Nombre de patients français uniques ayant reçu des soins en Belgique	6
Données 2019	7
Données 2021	7
Détails et évolution.....	7
Représentation graphique	8
Constat.....	8
Figure 2 : Nombre de patients français uniques par type d'admission	9
Données 2019	9
Données 2021	9
Détails et évolution.....	10
Représentation graphique	11
Constat.....	11
Figure 3 : Nombre de patients par type de soins.....	11
Détails et évolution.....	12
Constat.....	12
Figure 4 : Nombre de patients français uniques par hôpital de facturation.....	12
Détails et évolution.....	13
Représentation graphique	13
Constat.....	14
Figure 5 : Nombre de patients français uniques par type d'admission et par hôpital de facturation	14
Détails et évolution.....	15
Représentation graphique	16
Constat.....	16
Figure 6 : Montant remboursement par ZOAST	16
Données 2019	17
Données 2021	17
Détails et évolution.....	17
Représentation graphique	18
Constat.....	18

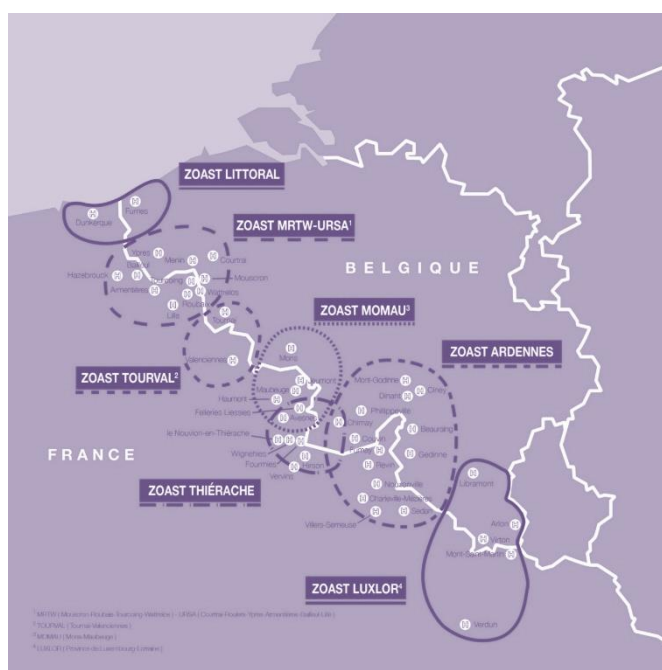
2. Constat du volume de soins prodigués à des belges dans les hôpitaux français dans le cadre des Conventions ZOAST	19
2.1. Méthodologie Française	19
2.2. Données du versant Français	19
Figure 1 : Nombre de patients uniques belges ayant reçu des soins en France.....	19
Constat.....	19
Conclusion	20
Annexe 1 : Type de soins.....	21
Annexe 2 : Utilisation CEAM / ZOAST	22
Utilisation CEAM dans la ZOAST de résidence	22
Utilisation CEAM hors de la ZOAST de résidence	22
Annexe 3 : Hôpital de recours.....	24
Hôpital de facturation	24
Hôpital de séjour	25
Hôpital de prestation.....	25

Introduction

Les « Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers » (ZOAST) ont pu voir le jour entre 2008 et 2015 grâce à l'accord-cadre Franco-Belge de coopération sanitaire du 30/09/2005. Elles constituent une forme de collaboration entre la France et la Belgique, où les patients d'une région déterminée de part et d'autre de la frontière franco-belge peuvent avoir accès à des soins de santé dans des établissements hospitaliers de l'autre côté de la frontière sans lourdeur administrative ou difficulté financière.

Aujourd'hui, presque toute la frontière franco-belge est couverte par les Conventions ZOAST. Il existe sept zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers :

- ZOAST LITTORAL (2015)
- ZOAST MRTW-URSA (2008)
- ZOAST TOURVAL (2010)
- ZOAST MOMAU (2009)
- ZOAST THIÉRACHE (2012)
- ZOAST ARDENNES (2008)
- ZOAST LUXLOR (2008)



Cependant, seuls 6 d'entre-elles sont déjà opérationnelles. La ZOAST LITTORAL ne fonctionnant pas encore (sa mise en fonctionnement est d'ailleurs prévue tout prochainement), c'est la raison pour laquelle, vous ne trouverez dans cette étude aucune donnée la concernant.

Avec la présente étude, nous avons voulu fournir une vision des flux entrants de patients dans les hôpitaux Belges depuis la France et de patients dans les hôpitaux Français depuis la Belgique. À cet effet, nous avons analysé les données des organismes assureurs signataires des Conventions ZOAST. Il s'agit pour le versant belge de l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes (ANMC) et de l'Union nationale des Mutualités socialistes (UNMS), et pour le versant français de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Aisne et de Meurthe-et-Moselle. Cet exercice a été réalisé pour les années 2019, reflétant une année avant la crise sanitaire COVID, et 2021, étant l'année la plus proche disponible dans le cadre du projet INTERESANT.

Résultats

1. Constat du volume de soins prodigués à des français dans les hôpitaux belges dans le cadre des Conventions ZOAST

1.1. Méthodologie belge

Les données belges exposées ci-dessous sont extraites des bases de données des deux organismes assureurs belges à savoir l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes (ANMC) et de l'Union nationale des Mutualités socialistes (UNMS). Elles concernent les années de prestations 2019 et 2021.

L'idée est d'analyser tous les soins transfrontaliers des patients français (code pays 111) qui résident dans la région frontalière reprise dans les Conventions ZOAST (selon le code postal) et qui, dans le cadre de ces dernières, ont bénéficié de soins, sur base d'un formulaire E112/S2 dit 'administratif' (ci-après nommé 'ZOAST'), dans des hôpitaux belges (voir liste ci-après) au cours des années 2019 et 2021. 2020 étant une année COVID nous avons exclu les données.

La méthodologie pérenne et identique aux deux organismes assureurs belges est la suivante :

- **Toutes les ZOAST :**
 - flux de patients
 - flux de patients par type d'admission
 - flux de patients par type de soins
- **Chaque ZOAST :**
 - flux de patients
 - flux de patients par type d'admission
- **Chaque hôpital :**
 - flux de patients
 - flux de patients par type d'admission
- **Montant € :** total de toutes les ZOAST et total par ZOAST

On entend par :

- ❖ « **Flux de patients** » : le nombre de patients uniques c'est-à-dire le nombre de formulaire E112/S2 ZOAST enregistré dans nos bases de données et utilisé au moins une fois pour recevoir une ou plusieurs prestation(s) de soins.
- ❖ « **Type d'admission** » : il s'agit de faire la distinction entre l'admission classique dite 'Hospitalisation' (hospitalisation avec au moins une nuit à l'hôpital), l'hospitalisation de jour (hospitalisation sans nuitée) et les soins ambulatoires dits 'Ambulatoire' dispensés à l'hôpital.
- ❖ « **Type de soins** » : il s'agit des codes des différents types de services/spécialisations renseignés par l'INAMI (voir annexe 1). Ce code 'services' sera celui où la prestation a été effectivement réalisée et non celui repris du service d'admission.

Elle se base sur les établissements de soins belges éligibles au dispositif ZOAST :

Nom de l'établissement de soins	ZOAST
Centre Hospitalier des Ardennes	Luxlor

Vivalia - Hôpital d'Arlon	Luxlor
Clinique Universitaire de Mont-Godinne	Ardennes
CHU Dinant-Godinne	Ardennes
Centre de Santé du Namurois	Ardennes
Centre de Santé des Fagnes	Ardennes/Thiérache
CHU Ambroise Paré	Momau
CHR Mons	Momau
CHwapi	Tourval
AZ Delta	MRTW-URSA
AZ Groeninge	MRTW-URSA
Jan Yperman Ziekenhuis	MRTW-URSA
CH Mouscron	MRTW-URSA
AZ West	Littoral

Les soins prodigués sur base d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), d'un formulaire E112/S2 dit 'obligatoire/classique' ainsi que sur base d'une Convention particulière comme SMUR, KEI, REASI, CHSACR, ELANCY,... ne font pas partie de la présente étude. Il en va de même pour tous les autres soins possibles dans le cadre du Règlement Européen 883/2004 ou de toute autre Convention bilatérale ou internationale.

Cette méthodologie, se voulant pérenne, elle pourra être exécutée tous les deux ans.

1.2. Données du versant Belge

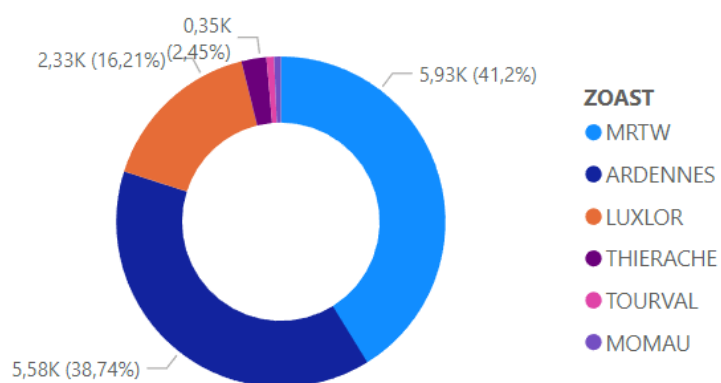
Figure 1 : Nombre de patients français uniques ayant reçu des soins en Belgique

Il s'agit du nombre de patients uniques ZOAST résidant en France (c-à-d avec un code postal français ZOAST) qui ont bénéficié de soins dans des hôpitaux ZOAST belges.

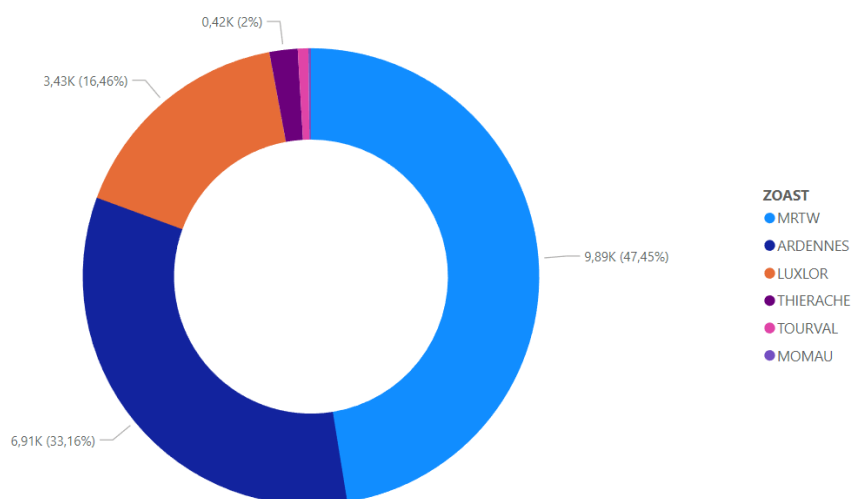
Ici nous prenons en compte tous les patients qui ont reçu des soins, au moins une fois dans l'année, sur base d'un formulaire S2/E112 ZOAST lors d'une admission classique, une hospitalisation de jour ou de soins ambulatoires.

Cette figure reprend les données par ZOAST mais aussi le total de toutes les ZOAST confondues pour l'année 2019 et 2021, et permet de montrer l'évolution de ce flux de patients entre ces deux années.

Données 2019



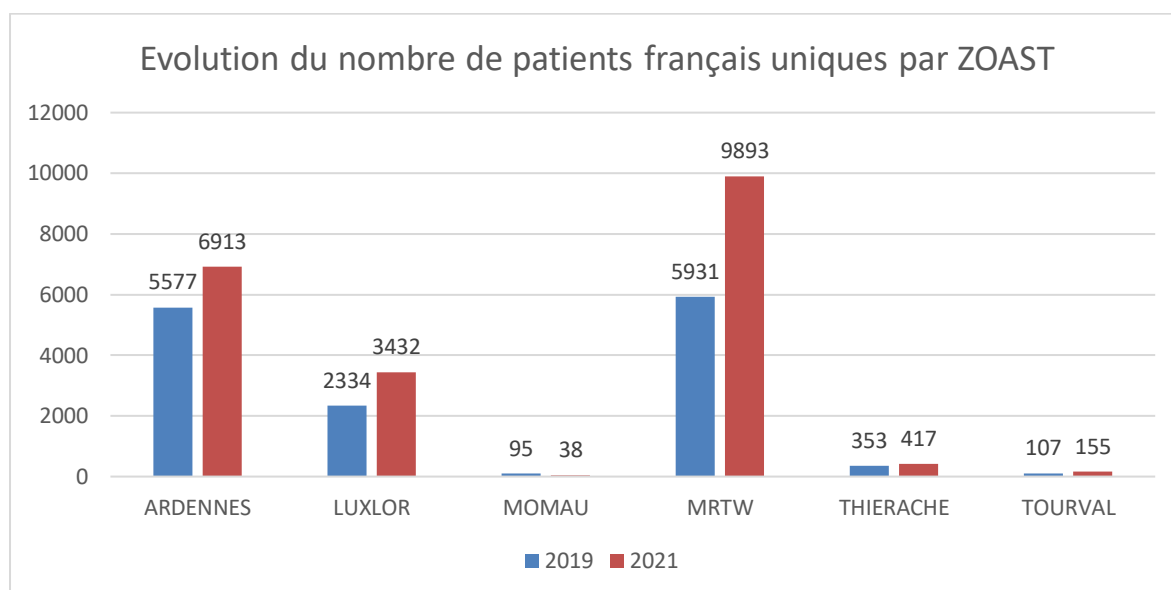
Données 2021



Détails et évolution

ZOAST	2019	2021	Evolution 2019-2021 en %
MOMAU	95	38	-150,00%
TOURVAL	107	155	30,97%
THIERACHE	353	417	15,35%
LUXLOR	2334	3432	31,99%
ARDENNES	5577	6913	19,33%
MRTW	5931	9893	40,05%
TOTAUX	14397	20848	30,94%

Représentation graphique



Constat

Le nombre de patients français qui sollicitent des soins dans des hôpitaux belges dans le cadre des Conventions ZOAST augmente significativement dans le temps. En effet, entre 2019 et 2021, nous observons une augmentation globale de 30%.

Grâce à cette analyse, nous constatons que trois ZOAST se démarquent des autres avec sur la 1^{ère} place du podium la ZOAST MRTW, suivi relativement de près par la ZOAST ARDENNES et enfin la ZOAST LUXLOR.

Cela s'explique par :

- ZOAST MRTW : l'histoire de la coopération transfrontalière déjà existante bien avant la création des ZOAST cumulé à un bassin de vie important - zone urbaine,
- ZOAST ARDENNES : l'inexistence d'établissements hospitaliers dans la pointe Nord des Ardennes sur le versant français,
- ZOAST LUXLOR : l'obligation pour l'hôpital de Mont Saint Martin de créer des coopérations avec le versant belge (cfr. la fermeture de certains services, le manque de professionnels de la santé, la création de services particuliers comme l'IRM avec l'apport de patients belges).

Le peu de fréquentation observé dans les ZOAST MOMAU, THIERACHE et TOURVAL peut s'expliquer, quant à elle, par :

- la situation géographique et la densité de population - zone rurale,
- la démographie médicale,
- l'essence même de la collaboration médicale,
- la lente mise en place des procédures administratives,
- l'existence de la Convention particulière REASI sur le territoire de la ZOAST MOMAU,
- la présence d'un seul établissement hospitalier sur les territoires de la ZOAST THIERACHE (Centre de Santé des Fagnes) et TOURVAL (CHwapi).

Par contre, nous observons un net recul de fréquentation (plus de la moitié) dans la ZOAST MOMAU. Cela est peut-être dû à l'utilisation d'un autre formulaire européen (CEAM) et/ou à un manque de communication.

Figure 2 : Nombre de patients français uniques par type d'admission

Il s'agit du nombre de patients français uniques ZOAST ayant été admis dans les hôpitaux ZOAST belges par type d'admission.

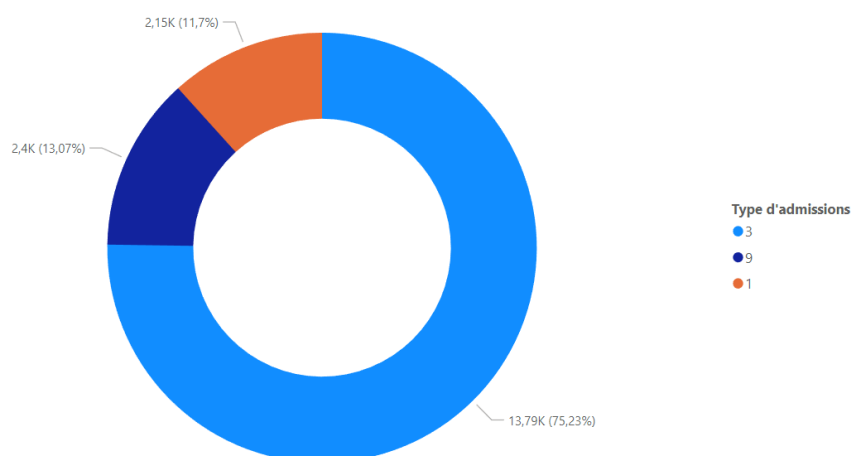
Ici les totaux diffèrent de ceux obtenus dans la figure 1 étant donné qu'un patient peut avoir été admis pour différents types d'admissions (avec un maximum de 3).

Cette figure reprend les données par type d'admission (à savoir l'admission classique dit 'hospitalisation', l'hospitalisation de jour et les soins ambulatoires dit 'ambulatoire') et par ZOAST mais aussi toutes les ZOAST confondues, pour l'année 2019 et 2021, et permet de montrer l'évolution par type d'admission et par ZOAST/toutes les ZOAST entre ces deux années.

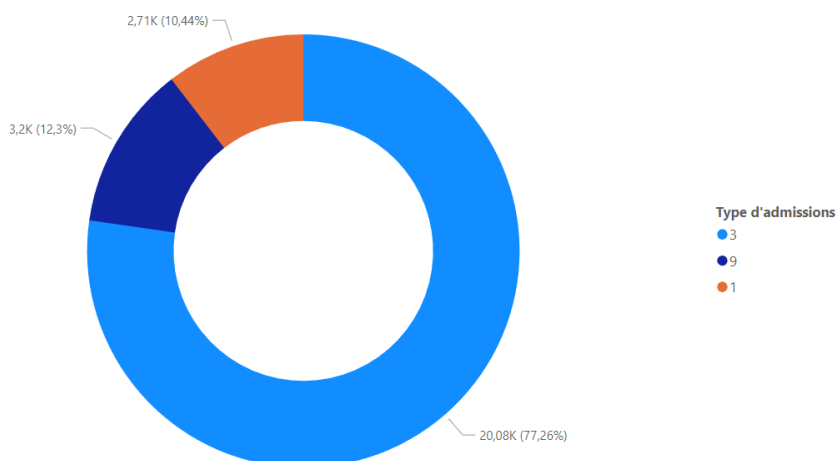
Légende :

1 = Hospitalisation, 3 = Soins ambulatoires, 9 = Hospitalisation de jour

Données 2019



Données 2021

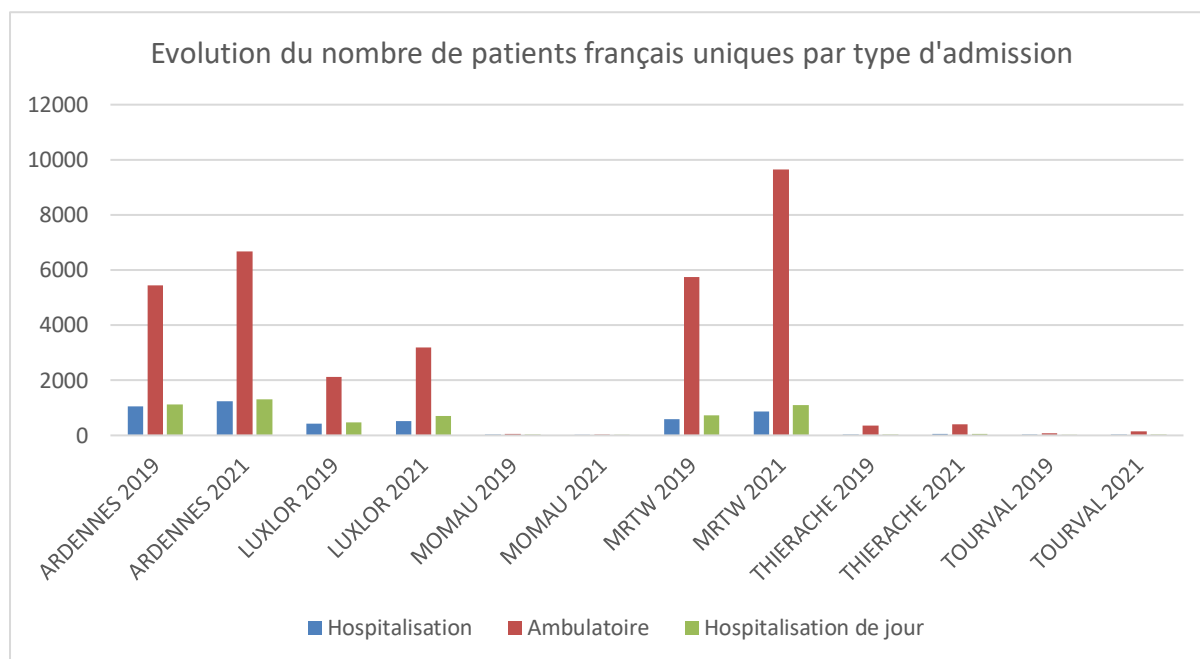


Détails et évolution

TYPE D'ADMISSION	ZOAST	Nombre de patients en 2019	Nombre de patients en 2021	Evolution 2019-2021 en %
Hospitalisation	ARDENNES	1043	1246	16,29%
Ambulatoire	ARDENNES	5451	6682	18,42%
Hospitalisation de jour	ARDENNES	1112	1314	15,37%
Hospitalisation	LUXLOR	432	519	16,76%
Ambulatoire	LUXLOR	2123	3181	33,26%
Hospitalisation de jour	LUXLOR	468	693	32,47%
Hospitalisation	MOMAU	29	16	-81,25%
Ambulatoire	MOMAU	48	29	-65,52%
Hospitalisation de jour	MOMAU	39	13	-200,00%
Hospitalisation	MRTW	587	864	32,06%
Ambulatoire	MRTW	5742	9653	40,52%
Hospitalisation de jour	MRTW	736	1089	32,42%
Hospitalisation	THIERACHE	30	44	31,82%
Ambulatoire	THIERACHE	346	397	12,85%
Hospitalisation de jour	THIERACHE	25	58	56,90%
Hospitalisation	TOURVAL	24	25	4,00%
Ambulatoire	TOURVAL	83	139	40,29%
Hospitalisation de jour	TOURVAL	17	30	43,33%

TYPE D'ADMISSION	2019	2021	Evolution 2019-2021 en %
Hospitalisation	2145	2714	20,97%
Ambulatoire	13793	20081	31,31%
Hospitalisation de jour	2397	3197	25,02%
TOTAUX	18335	25987	29,47%

Représentation graphique



Constat

L'augmentation globale de 30% observée à la figure 1 est principalement due à une augmentation du nombre de patients qui ont recours à des soins ambulatoires et à des hospitalisations de jour avec respectivement 31,31% et 25,02%.

Pour l'ensemble des ZOAST et de manière assez logique, les soins ambulatoires représentent la majorité des types d'admission à savoir 75%. Tandis que l'admission classique et l'hospitalisation de jour se partagent plutôt équitablement les 25 derniers pourcents.

Le net recul de la ZOAST MOMAU est également observé ici et touche les trois types d'admission.

Figure 3 : Nombre de patients par type de soins

Il s'agit du nombre de patients français ZOAST ayant été admis dans les hôpitaux ZOAST belges par type de soins.

Les types de soins correspondent aux codes des différents services/spécialisations renseignés par l'INAMI et sont détaillés ci-après dans l'annexe 1. Ce type de soins/services est celui où la prestation a été effectivement réalisée et non pas celui du service d'admission.

Nous attirons votre attention sur le type de soins '0' (appelé ci-après 'Autres') non repris dans le tableau de l'annexe 1 mais qui peut s'expliquer de deux manières : soit l'hôpital n'a pas fourni cette information, le type de soins est alors automatiquement '0', soit le code nomenclature du soin doit être facturé avec comme type de soins '0', cela vaut pour certains codes de nomenclature et figure dans les instructions de facturation de l'INAMI.

Cette figure reprend les données par type de soins de toutes les ZOAST confondues, pour l'année 2019 et 2021, et permet de montrer l'évolution du nombre de patients toutes ZOAST confondues par type de soins entre ces deux années.

Détails et évolution

2019	Nombre de patients	Type de soins	2021	Nombre de patients	Type de soins	Evolution 2019-2021 en %
	13782	990		20077	990	31,35%
	594	840		818	840	27,38%
	79	750		86	750	8,14%
	282	730		362	730	22,10%
	848	720		1141	720	25,68%
	297	710		358	710	17,04%
	5	660		10	660	50,00%
	7	650		0	650	-100,00%
	16	640		21	640	23,81%
	2	630		3	630	33,33%
	31	620		40	620	22,50%
	0	610		1	610	100,00%
	281	490		254	490	-10,63%
	25	370		20	370	-25,00%
	717	320		835	320	14,13%
	105	300		165	300	36,36%
	123	260		189	260	34,92%
	201	230		270	230	25,56%
	1090	220		1318	220	17,30%
	937	210		1255	210	25,34%
	25	190		25	190	0,00%
	110	2		129	2	14,73%
	4445	0		5830	0	23,76%
TOTAUX	34222		TOTAUX	46987		27,17%

Constat

D'après notre analyse, la majeure partie (40%) des soins prodigués en 2019 et 2021 concernent les « Autres patients ambulants/dialyse rénale ambulatoire ». Viennent après, dans l'ordre, les soins « Autres », « Service de diagnostic et de traitement médical », « Service de diagnostic et de traitement chirurgical », « Miniforfait », « Hospitalisation chirurgicale de jour »,...

Figure 4 : Nombre de patients français uniques par hôpital de facturation

Il s'agit du nombre de patients français uniques ZOAST ayant reçu des soins dans un hôpital ZOAST belge par hôpital de facturation sans distinction du type d'admission.

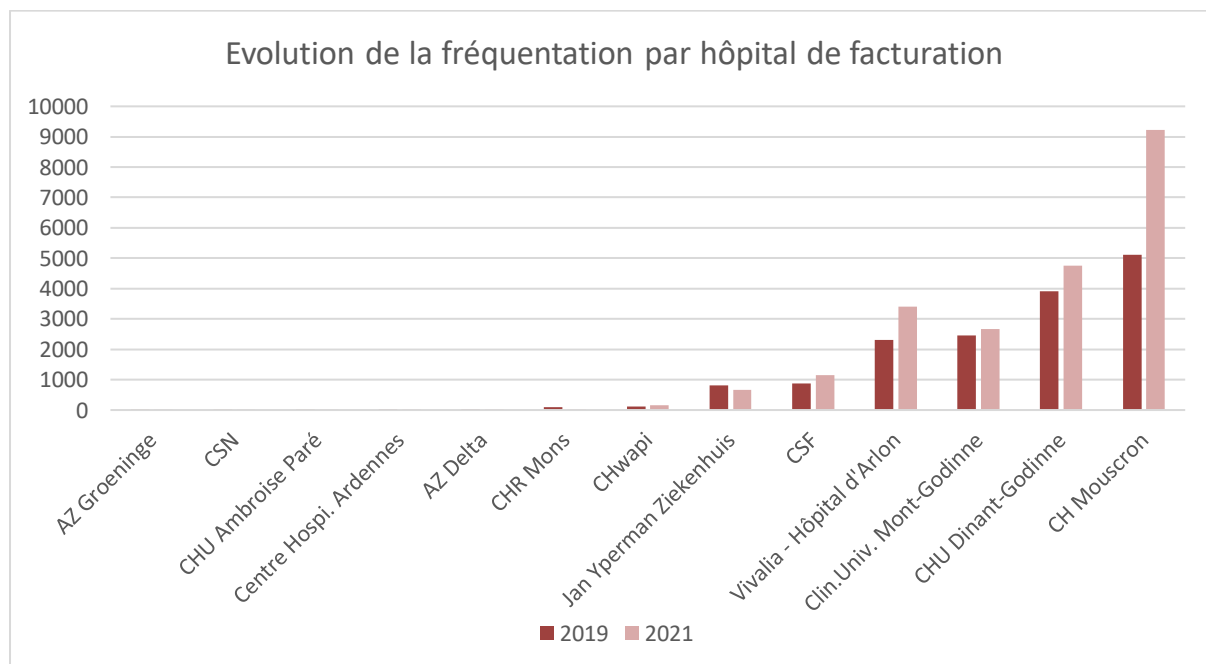
Cela signifie que si un patient a été admis plusieurs fois pour différents types d'admission dans le même hôpital, il ne sera comptabilisé qu'une seule fois. A l'inverse, si un patient a été admis plusieurs fois dans des hôpitaux différents, peu importe les types d'admission, il sera comptabilisé plusieurs fois.

Cette figure reprend les données par hôpital de facturation pour l'année 2019 et 2021, et permet de montrer l'évolution du nombre de patients par hôpital entre ces deux années.

Détails et évolution

HOPITAL DE FACTURATION	ZOAST	Nombre de patients en 2019	Nombre de patients en 2021	Evolution 2019-2021 en %
AZ Groeninge	MRTW	1	3	66,67%
Centre de Santé du Namurois (CSN)	ARDENNES	8	5	-60,00%
CHU Ambroise Paré	MOMAU	10	18	44,44%
Centre Hospitalier des Ardennes	LUXLOR	36	33	-9,09%
AZ Delta	MRTW	40	25	-60,00%
CHR Mons	MOMAU	85	24	-254,17%
CHwapi	TOURVAL	112	162	30,86%
Jan Yperman Ziekenhuis	MRTW	807	662	-21,90%
Centre de Santé des Fagnes (CSF)	ARDENNES/THIERACHE	866	1157	25,15%
Vivalia - Hôpital d'Arlon	LUXLOR	2311	3411	32,25%
Clinique Universitaire de Mont-Godinne	ARDENNES	2463	2667	7,65%
CHU Dinant-Godinne	ARDENNES	3914	4762	17,81%
CH Mouscron	MRTW	5110	9224	44,60%
TOTAUX		15763	22153	28,84%

Représentation graphique



Constat

De cette analyse, il se dégage que l'hôpital belge qui reçoit le plus de patients français dans le cadre des Conventions ZOAST est le CH Mouscron, faisant partie de la ZOAST MRTW. Il recense à lui seul un tiers des patients en 2019 et un peu moins de la moitié en 2021. Cela découle sans doute des Conventions VHI-dialyse et IRM-Scintigraphie, déjà initiées dès 1994, entre les deux structures de soins, le CH Mouscron et le CH de Tourcoing.

Il est suivi par :

- le CHU Dinant-Godinne et la clinique Universitaire de Mont-Godinne, hôpitaux de la ZOAST ARDENNES.
Cela est probablement le résultat de la Convention passée en 2003 entre l'ARH de Champagne Ardenne et l'hôpital de Dinant pour les parturientes dans un premier temps et ensuite pour l'accès aux soins hospitaliers classiques.
- l'hôpital d'Arlon Vivalia, hôpital de la ZOAST LUXLOR, en raison de la mise en place de coopérations médicales avec l'hôpital de Mont Saint Martin (l'accord sur l'IRM-Scanner, collaboration en urgences pédiatriques, collaboration dans la Convention SMUR, référence de l'hôpital de Mont Saint Martin en première intention pour des communes belges,...).
- le Centre de Santé des Fagnes de la ZOAST THIERACHE/ARDENNES, l'hôpital Jan Yperman de la ZOAST MRTW, ...

Même si ici aussi nous observons une augmentation globale de quasi 30% comme celle des figures 1 et 2, il n'en reste pas moins que des nuances doivent être apportées. En effet, cette analyse par hôpital de facturation permet de montrer qu'il existe également des évolutions négatives dans certains hôpitaux de certaines ZOAST mais que celles-ci ne se perçoivent pas dans l'évolution globale de ces ZOAST car les cinq hôpitaux concernés ne représentent qu'une minorité du flux des patients (+/- 6% en 2019 et 3,5% en 2021).

De façon plus détaillée, nous constatons que :

- dans les deux ZOAST disposant chacune d'un seul hôpital (THIERACHE et TOURVAL), l'évolution entre les deux années dans leur hôpital est positive.
- dans les ZOAST disposant de plusieurs hôpitaux (MRTW, ARDENNES et LUXLOR), l'évolution entre les deux années dans leurs différents hôpitaux respectifs est globalement positive et ce, même si quatre de leurs hôpitaux sur neuf ont une évolution négative à savoir le Centre de Santé du Namurois (ZOAST ARDENNES), le Centre Hospitalier des Ardennes (ZOAST LUXLOR), l'hôpital Jan Yperman et AZ Delta (ZOAST MRTW).
- dans la seule ZOAST rencontrant une évolution globale négative (MOMAU), si le CHR MONS a une évolution très négative, le CHU Ambroise Paré a, quant à lui, une évolution positive. Pourtant, cela reste insuffisant pour inverser la tendance globale car le flux de patients est plus élevé au sein du CHR Mons qu'au sein du CHU Ambroise Parée.

Figure 5 : Nombre de patients français uniques par type d'admission et par hôpital de facturation

Il s'agit du nombre de patients français uniques ZOAST ayant reçu des soins dans un hôpital ZOAST belge par hôpital de facturation et par type d'admission.

Cela signifie que si un patient a été admis plusieurs fois pour différents types d'admission dans le même hôpital ou dans des hôpitaux différents, il sera comptabilisé plusieurs fois.

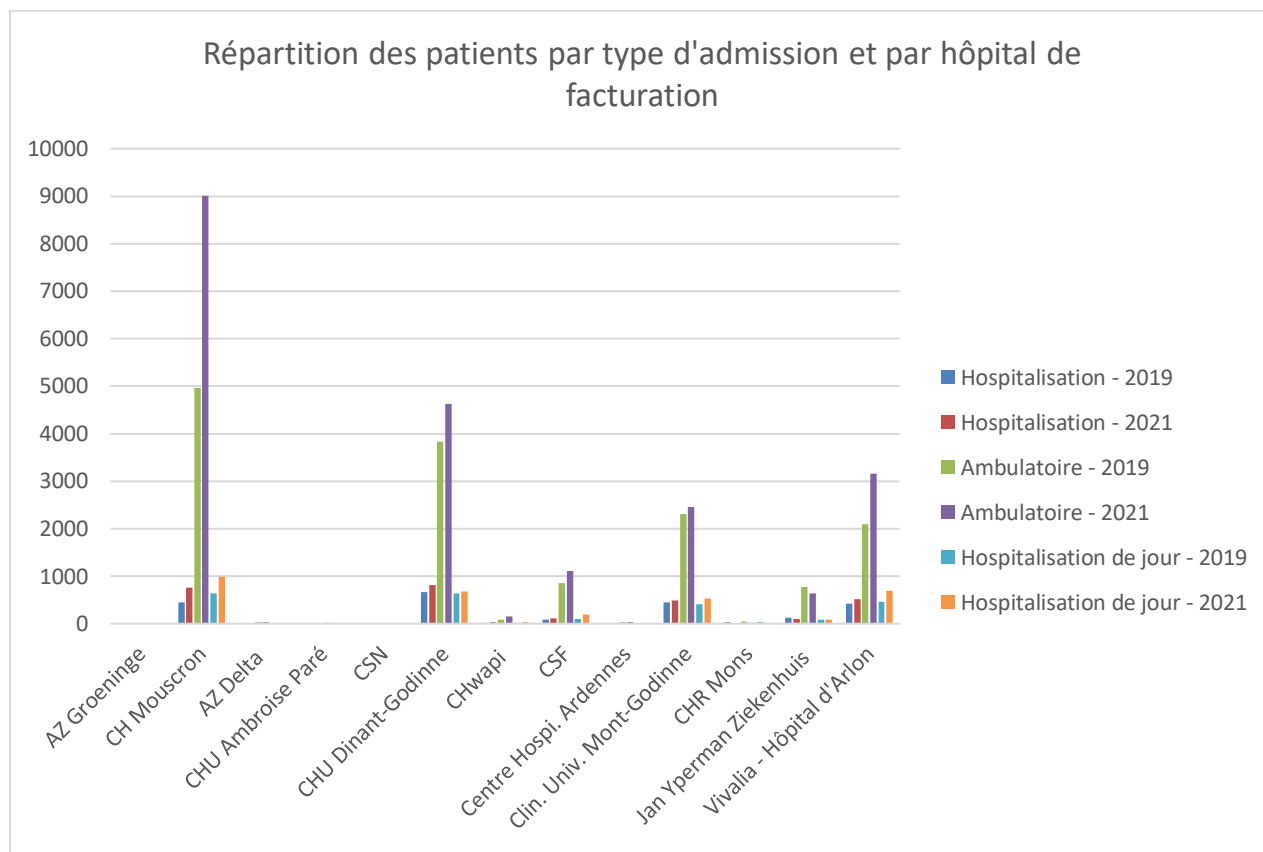
Ici nous souhaitons mettre en lumière le trafic réel des hôpitaux ZOAST belges en ajoutant le critère du type d'admission et ainsi pouvoir visualiser le trafic global d'un hôpital en particulier.

Cette figure reprend les données par hôpital de facturation et par type d'admission pour l'année 2019 et 2021, et permet de montrer l'évolution du nombre de patients par hôpital de facturation et par type d'admission entre ces deux années.

Détails et évolution

HOPITAL DE FACTURATION	Hospitalisation		Evolution 2019-2021 en %	Ambulatoire		Evolution 2019-2021 en %	Hospitalisation d'un jour		Evolution 2019-2021 en %
	2019	2021		2019	2021		2019	2021	
AZ Groeninge	1	1	0,00%		3	100,00%			N/A
CH Mouscron	452	756	40,21%	4961	9011	44,95%	642	994	35,41%
AZ Delta	9	2	-350,00%	38	25	-52,00%	3	2	-50,00%
CHU Ambroise Paré	4	9	55,56%	9	16	43,75%	2	6	66,67%
Centre de Santé du Namurois (CSN)	2	2	0,00%	7	4	-75,00%	2	1	-100,00%
CHU Dinant-Godinne	668	818	18,34%	3828	4623	17,20%	638	679	6,04%
CHwapi	24	26	7,69%	87	146	40,41%	19	31	38,71%
Centre de Santé des Fagnes (CSF)	90	113	20,35%	852	1107	23,04%	104	190	45,26%
Centre Hospitalier des Ardennes	5	3	-66,67%	35	30	-16,67%	7	5	-40,00%
Clinique Universitaire de Mont-Godinne	445	495	10,10%	2305	2464	6,45%	415	532	21,99%
CHR Mons	25	9	-177,78%	39	15	-160,00%	37	9	-311,11%
Jan Yperman Ziekenhuis	126	103	-22,33%	769	634	-21,29%	90	92	2,17%
Vivalia - Hôpital d'Arlon	428	516	17,05%	2100	3162	33,59%	459	690	33,48%
TOTAUX	2279	2853	20,12%	15030	21240	29,24%	2418	3231	25,16%

Représentation graphique



Constat

Même s'il existe une légère variation dans les totaux des figures 1, 2 et 5 suite à l'application de critères différents dans chacune de ces analyses, il n'en reste pas moins que cette figure 5 résume à elle seule ce que nous avons pu constater dans les deux autres figures.

En effet, il apparaît que :

- les trois ZOAST brassant le plus de patients sont les ZOAST MRTW, ARDENNES et LUXLOR (+/- 95%) grâce à quatre de leurs hôpitaux et malgré une évolution négative dans quatre autres,
- dans tous les hôpitaux ZOAST, les soins ambulatoires représentent la majorité des admissions,
- la ZOAST MOMAU enregistre une évolution négative causée par le CHR MONS.

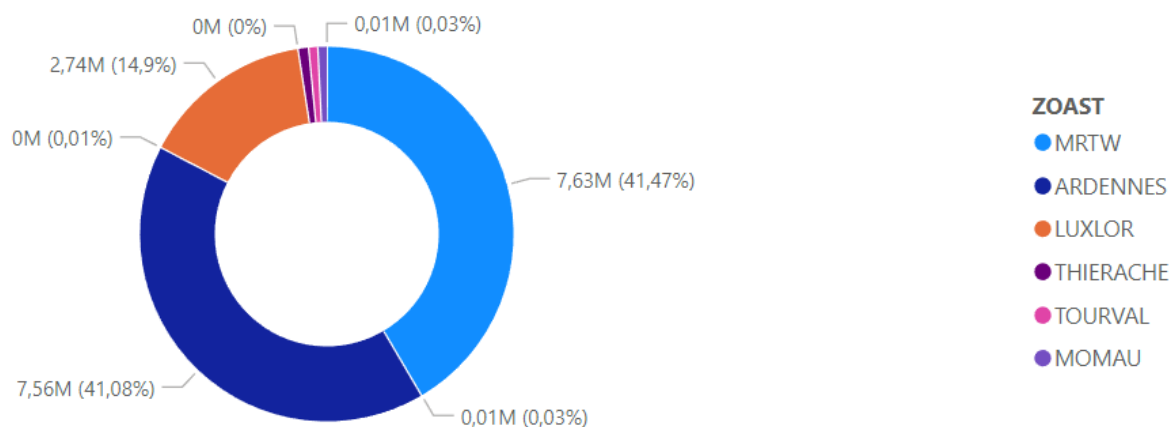
Figure 6 : Montant remboursement par ZOAST

Il s'agit du montant en euro du remboursement (c-à-d de l'intervention de l'assurance maladie et invalidité obligatoire belge) de tous les soins prodigués dans les hôpitaux ZOAST belges à des patients français ZOAST (c-à-d qui résident en France sur le territoire d'une ZOAST).

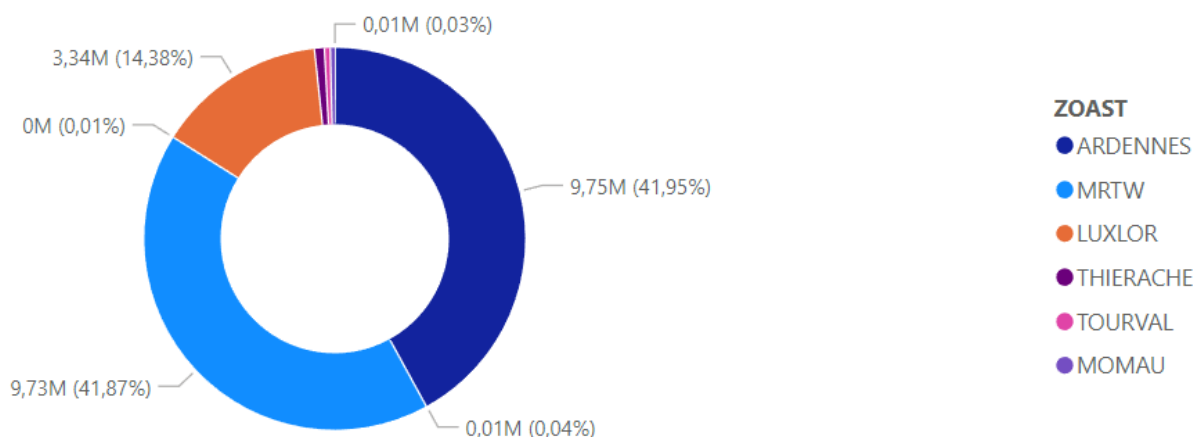
Ici nous prenons en compte tous les soins facturés sur base d'un formulaire S2/E112 ZOAST lors d'une admission classique, une hospitalisation de jour ou de soins ambulatoires par les hôpitaux ZOAST belges.

Cette figure reprend les montants par ZOAST mais aussi le montant total de toutes les ZOAST confondues pour l'année 2019 et 2021, et permet de montrer l'évolution du montant de remboursement entre ces deux années engendrée par le flux de patients présenté à la figure 1.

Données 2019



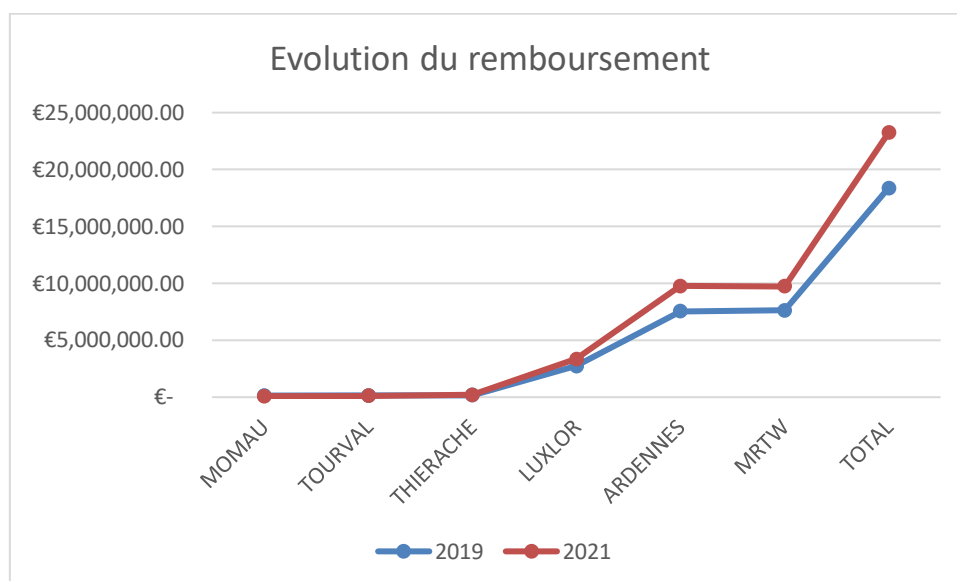
Données 2021



Détails et évolution

ZOAST	2019	2021	Evolution 2019-2021 en %
MOMAU	140.838,85 €	87.689,51 €	-60,61%
TOURVAL	144.816,65 €	113.916,40 €	-27,13%
THIERACHE	168.244,96 €	195.001,32 €	13,72%
LUXLOR	2.741.098,74 €	3.342.706,89 €	18,00%
ARDENNES	7.555.416,03 €	9.750.570,81 €	22,51%
MRTW	7.626.378,17 €	9.732.992,30 €	21,64%
TOTAL	18.376.793,40 €	23.222.877,23 €	20,87%

Représentation graphique



Constat

Le montant en euro du remboursement des soins prodigués dans des hôpitaux belges à des patients français dans le cadre des Conventions ZOAST augmente dans le temps. En effet, entre 2019 et 2021, nous observons une augmentation globale de 20%. Cette augmentation est moins significative que celle rencontrée dans la figure 1 concernant le flux de patients et peut se justifier par les types de soins et d'admission réalisés.

Sans grande surprise :

- nous retrouvons les trois mêmes ZOAST sur le podium à savoir la ZOAST MRTW, la ZOAST ARDENNES et la ZOAST LUXLOR. Par contre, l'écart entre la ZOAST MRTW et ARDENNES est cette fois-ci extrêmement minime. D'ailleurs, la 1^{ère} place du podium est remportée par la ZOAST ARDENNES pour l'année 2021.
- nous observons une diminution de presque la moitié des remboursements pour la ZOAST MOMAU, ce qui correspond à la diminution de plus de la moitié du flux de patients.

Par contre, en comparaison à la figure 1, nous constatons :

- une diminution des remboursements par rapport à l'existence d'une augmentation du flux de patients dans la ZOAST TOURVAL, En effet, en 2019, 144 816 .65€ remboursés pour 107 patients, contre seulement 113 916.40€ pour 155 patients en 2021.
- un remboursement quasi similaire en 2021 pour les ZOAST MRTW et ARDENNES, respectivement 9 732 992.30€ et 9 750 570.81€, par rapport à une grande différence sur le flux de patients, +/- 3000 patients de différence.

Ces deux constats peuvent se justifier par les types de soins prodigués.

2. Constat du volume de soins prodigués à des belges dans les hôpitaux français dans le cadre des Conventions ZOAST

2.1. Méthodologie Française

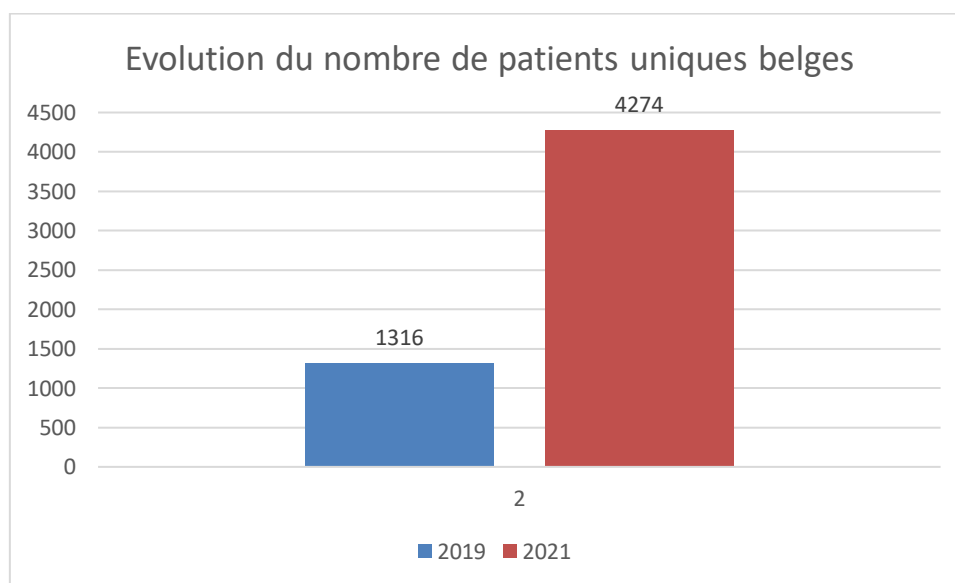
Les données françaises exposées ci-dessous nous proviennent de la CPAM de l'Aisne et de celle de Meurthe-et-Moselle.

Elles concernent également les années 2019 et 2021.

Malheureusement, ces données n'ont pas pu être extraites sur base de la même méthodologie que celle déterminée pour le versant belge et dont le résultat est exposé ci-avant car elles sont techniquement plus difficilement identifiables dans les bases de données françaises. En effet, il est difficile de faire la distinction entre les soins prodigués sous ZOAST et ceux sous CEAM puisqu'ils sont tous enregistrés comme « migrants de passage » dans les bases de données françaises. Elles sont donc peu détaillées et fiables.

2.2. Données du versant Français

Figure 1 : Nombre de patients uniques belges ayant reçu des soins en France



Constat

Beaucoup moins de patients belges ZOAST se rendent en France dans le cadre du dispositif ZOAST.

Conclusion

Les données extraites par le versant belge permettent de présenter l'impact positif des Conventions ZOAST. En effet, presque 21 000 patients français ont pu bénéficier de soins en 2021 grâce à elles dans une zone kilométrique acceptable et selon des procédures administratives allégées. L'évolution positive de 30% observée entre 2019 et 2021 confirme l'utilité de cette coopération franco-belge et encore plus au vu de l'état actuel de la société. Sans aucun doute, cette évolution continuera de croître.

Cependant, nous nous devons également d'analyser avec prudence les résultats obtenus car chaque ZOAST est la résultante d'un faisceau de facteurs spécifiques liés au caractère urbain ou rural, à la facilité ou la difficulté d'accéder à des soins de proximités, aux limites de l'offre de soins, à la forme de la pénurie de prestataires dans certaines zones, aux autres accords particuliers déjà existants, à la densité de population,...

Le peu de données extraites par le versant français ne permet malheureusement pas de les comparer avec celles du versant belges. Par contre, ces données permettent de souligner que le flux des patients belges est facilement 25% moins important que le flux des patients français.

Afin d'obtenir des chiffres fiables du côté français, de préciser ceux du côté belge et de pouvoir ainsi comparer les uns avec les autres, le portail COPESANT apparait comme une évidence. Cependant, ce portail a ses limites. En effet, les données existantes sur le portail sont très basiques, elles ne sont pas aussi détaillées que celles livrées par le versant belge car le portail n'est pas encore programmé informatiquement en ce sens, et ne sont pas aussi complètes car le portail fonctionne dans les deux sens seulement depuis avril 2022 et n'est pas encore utilisé par tous les établissements hospitaliers des 7 ZOAST. Nous avons tout de même par curiosité extrait les données du portail pour l'année 2021 et le résultat nous montre qu'à la « grosse louche », cela correspond à l'extraction du versant belge mais que certains hôpitaux ne l'utilisent pas encore ou pas tout le temps. Il serait donc bon de continuer à promouvoir ce portail, l'adapter informatiquement et rendre obligatoire son utilisation.

Annexe 1 : Type de soins

170	Nouveau-né hospité chez la mère dans service M	630	trait/ réadapt affections neurologiques
180	Nouveau-né service N* mère également hospité	640	trait/réadapt chroniques+soins palliatifs
190	Section de soins néonataux non-intensifs	650	trait/réadapt polypath chron+soins méd prolongés
200	Service traitement TBC dans un hôpital général	660	trait/réadapt affections psychogériatriques
210	Service de diagnostic et traitement chirurgical	690	Service spéci trait/réadapt chroniques(SUP 2003)
220	Service de diagnostic et de traitement médical	710	Salle de plâtre
230	Service de pédiatrie	720	Miniforfait
240	Service d'hospitalisation simple	730	Maxiforfait
250	Service des maladies contagieuses	740	Forfait dialyse rénale
260	Service de maternité ou clinique d'accouchements	750	dialyse rénale
270	Service de soins néonataux intensifs	760	Journée forfait psychiatrie + postcure rééducation
280	Service psychiatrique ouvert (SUP 01/01/1992)	770	Rééducation
290	Unité de traitement de grands brûlés	800	forfait A (SUP 01/07/2007)
300	Service de gériatrie et de réhabilitation	810	forfait B (SUP 01/07/2007)
310	specialités (SUP 94) -> readapt. fonct. (SUP 95)	820	forfait C (SUP 01/07/2007)
320	Hospitalisation chirurgicale de jour	830	forfait D (SUP 01/07/2007)
330	trait. Malades affections longue durée (SUP 94)	840	Forfait groupe 1-7 + forfait douleurs chron 1- 3
340	Service neuropsychiatrie infantile(jour/nuit)	850	Prix forfait pharmaceutique
350	Hospitalisation de jour en service K	860	Honoraires forfait d'imagerie médicale par admission
360	Hospitalisation de nuit en service K	870	Honoraires forfaitaires par admission
370	Service neuropsychiatrie A (jour et nuit)	880	Mini. Maxi. Superforfait
380	Hospitalisation de jour en service A	890	Service pour dialyse rénale
390	Hospitalisation de nuit en service A	910	Cure thermique
400	service psychiatrique fermé (SUP 01/01/1992)	920	Centres de soins de jour
410	Service psychiatrique T (jour et nuit)	930	Maisons de soins psychiatriques
420	Hospitalisation de jour en service T	940	Maisons de soins psychiatriques-handicapé mental
430	Hospitalisation de nuit en service T	950	Initiatives d'habitation protégée
440	Placement familial Tf hôpital(01/ 04/2000)	960	Maisons repos personnes âgées (non-reconnus enreg)
450	Placement familial Tp dans famille(01/04/2000)	970	Maisons de repos pour personnes âgées
460	24 heures séjour en service A jusqu'à 31/09/2000	980	Maison de repos et de soins
470	24 heures séjour en service T jusqu'à 31/09/2000	990	Autres patients ambulants/dialyse rénale ambul
480	Service-V reconversion M.R.S.(SUP 01/09/1999)		
490	Fonction ou service de soins intensifs		
550	Intern, montants traitement partiel psych		
610	trait/réadapt affections cardio-pulmonaire		
620	trait/réadapt affections locomotrices		

Annexe 2 : Utilisation CEAM / ZOAST

Cette extraction a pour but d'aider à la rédaction du module 6 du projet INTERESANT. Elle n'aura donc lieu qu'une seule fois dans le cadre de ce projet. Cela ne concerne que l'année 2021 uniquement et que le versant belge, ces données sont extraites des bases de données de l'ANMC et de l'UNMS.

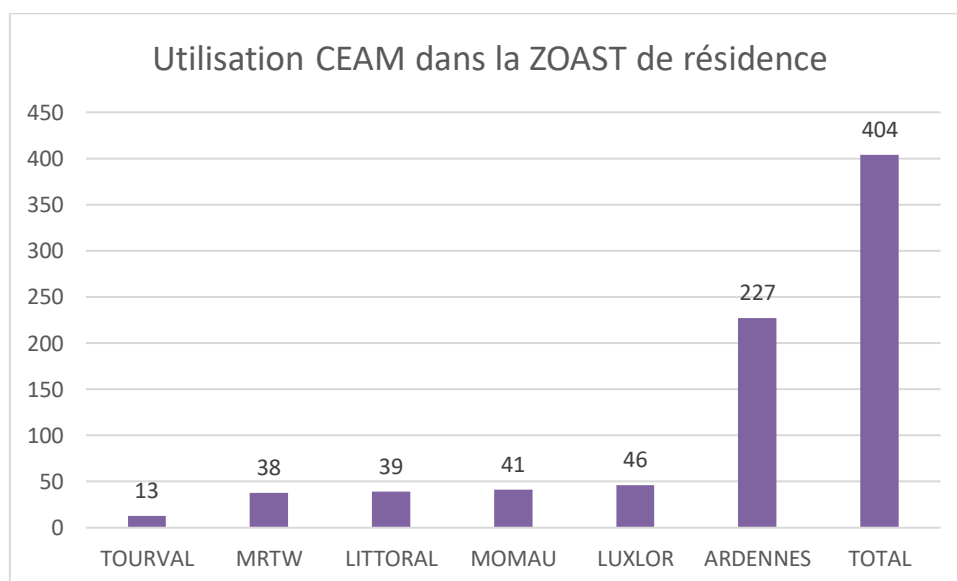
L'objectif de cette extraction est de déterminer si des patients français résidant dans une ZOAST traversent la frontière pour se rendre dans leur ZOAST ou une autre ZOAST et utilisent leur CEAM en lieu et place du formulaire E112/S2 ZOAST pour recevoir des soins transfrontaliers en Belgique.

Utilisation CEAM dans la ZOAST de résidence

Ce graphique montre l'utilisation de la CEAM par des patients se trouvant dans leur ZOAST de résidence.

404 patients français ont eu recours à leur CEAM en 2021 pour obtenir des soins en Belgique.

Voici la répartition par ZOAST :

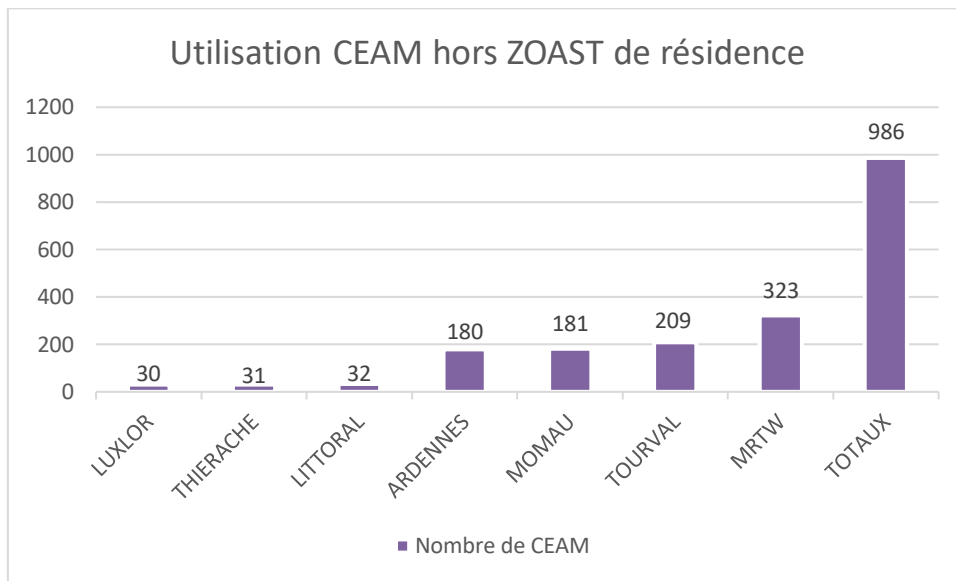


Utilisation CEAM hors de la ZOAST de résidence

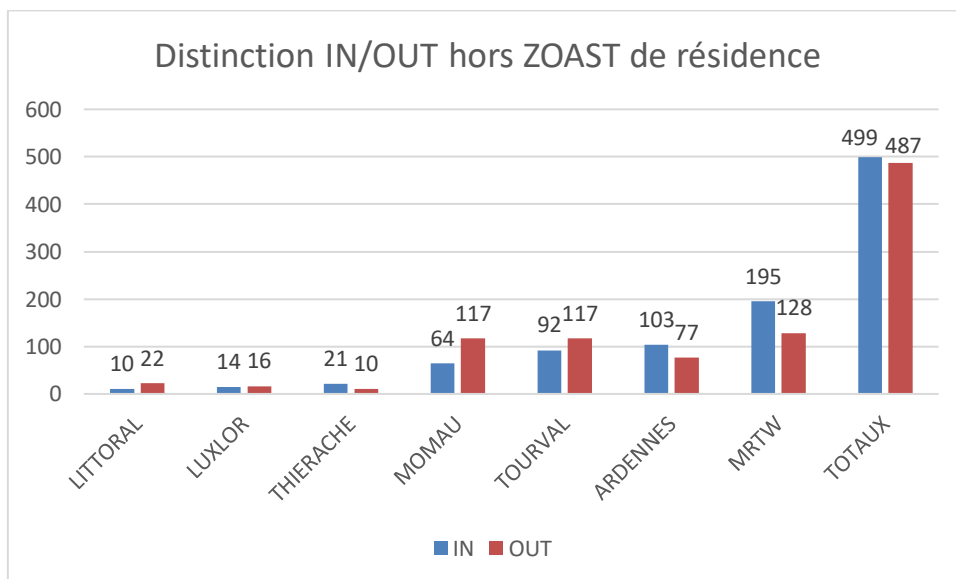
Ce graphique montre l'utilisation de la CEAM par des patients se trouvant en-dehors de leur ZOAST de résidence.

986 patients français ont eu recours en 2021 à leur CEAM pour obtenir des soins en Belgique.

Voici la répartition par ZOAST :



Parmi eux, 499 se sont rendus dans un hôpital ZOAST présent dans une autre ZOAST et 487 se sont rendus dans un hôpital hors de toutes ZOAST.



Par « IN », on entend : tous les patients français d'une ZOAST en particulier qui ont reçu des soins dans une autre ZOAST dont l'hôpital est référencé ZOAST.

Par « OUT », on entend : tous les patients français d'une ZOAST en particulier qui ont reçu des soins dans un hôpital non référencé ZOAST.

Annexe 3 : Hôpital de recours

Cette extraction a pour but d'aider à la rédaction du module 6 du projet INTERESANT. Elle n'aura donc lieu qu'une seule fois dans le cadre de ce projet. Cela ne concerne que l'année 2021 uniquement et que le versant belge, ces données sont extraites des bases de données de l'ANMC et de l'UNMS.

L'objectif de cette extraction est de déterminer si des hôpitaux hors ZOAST utilisent les formulaires E112/S2 ZOAST. Cela permettrait de mettre en lumière les hôpitaux de recours.

Pour se faire, nous avons extrait les hôpitaux hors ZOAST ayant facturé ou dispensé des soins à des patients français sous Convention ZOAST.

Voici le nombre de patients ayant eu recours à un hôpital hors ZOAST par :

Hôpital de facturation

Nombre de patients	ZOAST	Hôpital facturation	Nom hôpital de facturation
186	ARDENNES	71016668000	ASBL CLIN/MAT STE.ELISABETH
18	ARDENNES	71040325000	CLINIQUE UNIV ST LUC
9	ARDENNES	71032209000	U.Z. LEUVEN
6	ARDENNES	71032506000	C.H.U. ANDRE VESALE
5	ARDENNES	71000634000	C.H.R. SAMBRE ET MEUSE
1	ARDENNES	71000436000	CLINIQUE REINE ASTRID
1	ARDENNES	71001030000	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
1	ARDENNES	71014391000	UZ BRUSSEL
1	ARDENNES	71030031000	UNIV. ZIEKENHUIS ANTWERPEN
1	ARDENNES	71040622000	CUB HOPITAL ERASME
1	ARDENNES	71041018000	CH EPICURA - BAUDOUR
1	ARDENNES	72098615000	CLINIQUE SAINT MARTIN
2	LUXLOR	71040325000	CLINIQUE UNIV ST LUC
2	LUXLOR	71070712000	C.H.U. DE LIEGE
1	LUXLOR	71015282000	CLINIQUE CHC MONTLEGIA
1	LUXLOR	71016470000	VIVALIA - HOPITAL DE MARCHE
2	MOMAU	71014688000	C.H. DE JOLIMONT - LOBBES
1	MOMAU	71001030000	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
2	MRTW	71040325000	CLINIQUE UNIV ST LUC
1	MRTW	71004988000	AZ SINT-JAN BRUGGE-OOSTENDE
1	MRTW	71008750000	HOPITAUX IRIS SUD

Hôpital de séjour

Nombre de patients	ZOAST	Hôpital de séjour	Nom hôpital de séjour
35	ARDENNES	71016668000	ASBL CLIN/MAT STE.ELISABETH
4	ARDENNES	71032506000	C.H.U. ANDRE VESALE
3	ARDENNES	71040325000	CLINIQUE UNIV ST LUC
3	ARDENNES	71000634000	C.H.R. SAMBRE ET MEUSE
1	ARDENNES	72098615000	CLINIQUE SAINT MARTIN
1	ARDENNES	71041018000	CH EPICURA - BAUDOUR
1	ARDENNES	71040622000	CUB HOPITAL ERASME
1	LUXLOR	71016470000	VIVALIA - HOPITAL DE MARCHE
1	LUXLOR	71015282000	CLINIQUE CHC MONTLEGIA
1	MOMAU	71001030000	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI

Hôpital de prestation

Nombre de patients	ZOAST	Hôpital de prestation	Nom hôpital de prestation
183	ARDENNES	71016668000	ASBL CLIN/MAT STE.ELISABETH
11	ARDENNES	71040325000	CLINIQUE UNIV ST LUC
7	ARDENNES	71000634000	C.H.R. SAMBRE ET MEUSE
5	ARDENNES	71032506000	C.H.U. ANDRE VESALE
1	ARDENNES	71000436000	CLINIQUE REINE ASTRID
1	ARDENNES	71001030000	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
1	ARDENNES	71040622000	CUB HOPITAL ERASME
1	ARDENNES	71041018000	CH EPICURA - BAUDOUR
1	ARDENNES	72098615000	CLINIQUE SAINT MARTIN
1	LUXLOR	71015282000	CLINIQUE CHC MONTLEGIA
1	LUXLOR	71016470000	VIVALIA - HOPITAL DE MARCHE
1	LUXLOR	71040325000	CLINIQUE UNIV ST LUC
1	MOMAU	71001030000	GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
1	MRTW	71004988000	AZ SINT-JAN BRUGGE-OOSTENDE
1	MRTW	71008750000	HOPITAUX IRIS SUD

La différence entre le nombre de patients par hôpital de facturation et celui par hôpital de prestation peut s'expliquer par deux raisons : l'hôpital de facturation hors ZOAST facture des prestations réalisées dans un hôpital ZOAST et/ou l'hôpital de prestation n'est pas connu de la liste INAMI en notre possession.



AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL